

Schifflange, le 02 juin 2023

Commission consultative  
communale d'intégration

Affaire suivie par :  
Mandy MANTERNACH  
☎ 54 50 61-302

Ministère de la Famille, de l'Intégration et  
à la Grande Région  
Département de l'intégration  
13c, rue de Bitbourg  
L-1273 Luxembourg-Hamm

Concerne : Rapport d'activités pour l'exercice 2022

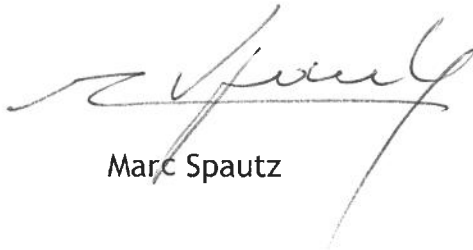
Madame, Monsieur,

Nous référant au règlement grand-ducal du 15 novembre 2011, relatif à l'organisation et au fonctionnement des commissions consultatives communales d'intégration, nous avons l'honneur de vous transmettre en annexe, conformément à l'article 11 du règlement précité, le rapport d'activités de l'exercice 2022 de la commission consultative communale d'intégration de la commune de Schifflange.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour la commission consultative communale d'intégration.

Le président,



Marc Spautz

Le secrétaire,



Mandy Manternach

## COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'INTEGRATION

### RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

#### 1. Composition de la commission

Conformément aux stipulations du règlement grand-ducal du 15 novembre 2011, relatif à l'organisation et au fonctionnement des commissions consultatives communales d'intégration et suite aux élections communales du 8 octobre 2017 et considérant les remplacements intervenus entretemps, la commission consultative communale d'intégration se compose des membres effectifs et suppléants suivants :

Madame	Dostert Claudine	Membre effectif
Monsieur	Heynen Jean-Luc	Membre effectif
Monsieur	Kalac Amin	Membre effectif
Madame	Manternach Mandy (S)	Membre effectif
Madame	Lombardelli-Kieffer Fabienne	Membre effectif
Monsieur	Spautz Marc (P)	Membre effectif
Madame	Tex-Reiff Anita	Membre effectif
Madame	Thill-Ungureanu Maria	Membre effectif
Monsieur	Azemi Fatmir	Membre effectif
Madame	Gerth Viktoria	Membre effectif
Madame	Mallardi-Petrova Larysa Merna	Membre effectif
Monsieur	Marciano Paulo José	Membre effectif
Madame	Pauly-Herzer Nina Katharina	Membre effectif
Monsieur	Randerath Michel	Membre effectif
Madame	Seghetto-Kroupskaia Ilana	Membre effectif
Monsieur	Blasi Sebastiano	Membre suppléant
Madame	Djamé Nathalie	Membre suppléant
Madame	Duarte Mendes Sarah	Membre suppléant
Madame	Dumitru Alexandra	Membre suppléant
Madame	Huseini Cula Alida	Membre suppléant
Madame	Kalac-Sabotic Edita	Membre suppléant
Madame	Louie Monica	Membre suppléant
Madame	Schütz Astrid	Membre suppléant
Madame	Weber Jennifer	Membre suppléant

Lors de la réunion constitutive de la commission consultative communale d'intégration en date du 1<sup>er</sup> février 2018, Monsieur Marc Spautz a été nommé unanimement président et Madame Manternach Mandy a été nommée unanimement secrétaire de la commission. Lors de la réunion du 06 mars 2018, Monsieur Paulo José Marciano a été nommé vice-président de la commission consultative communale d'intégration.

Le conseil communal, en sa séance du 16 mars 2018, a désigné M. Blasi Sebastiano comme membre suppléant suite à sa candidature en date du 8 février 2018.

Le conseil communal, en sa séance du 21 septembre 2018, a pris connaissance d'un courrier de la part du parti « Déi Gréng » informant que la dame Sally Granci remplace Mme Shiva Ahmadi en tant que membre suppléant de la commission.

Le conseil communal, en sa séance du 11 juillet 2019, a pris connaissance d'un courrier de la part du parti « Déi Gréng » informant que la dame Sally Granci remplace Mme Christiane Sehl en tant que membre effectif et que la dame Tex-Reiff remplace Mme Sally Granci en tant que membre suppléant de la commission.

Malheureusement, Monsieur Etienne Brassinne, membre effectif de la commission, est décédé le 13 octobre 2019.

Le conseil communal, en sa séance du 7 février 2020, a pris connaissance d'un courrier de la part du CSV informant que le sieur Ludovyk Brassinne remplace le défunt Etienne Brassinne en tant que membre effectif de la commission.

Le conseil communal, en sa séance du 28 septembre 2020, a pris connaissance d'un courrier de la part du LSAP informant que la dame Elisa Salvatore remplace Mme Erguestine Andriamahatahitry en tant que membre effectif et que la dame Sarah Duarte Mendes remplace M. Elisio Serra Marques en tant que membre suppléant de la commission.

Le conseil communal, en sa séance du 19 octobre 2020, a désigné les dames Djamé Nathalie et Kalac-Sabotic Edita comme membres suppléants suite aux démissions des dames Brand Krystina, Marques Paula et du sieur Brand Tobias. Dans cette séance, le conseil communal a également désigné M. Azemi Fatmir comme membre effectif suite à la démission de la dame Valérie Brick-Anouil.

Le conseil communal, en sa séance du 18 juin 2021, a désigné les dames Monica Louie et Lyndsay Fofana-Medza comme membres suppléants suite aux deux mandats vacants.

Le conseil communal, en sa séance du 08 octobre 2021, a pris connaissance d'un courrier de la part du parti « Déi Gréng » informant que la dame Anita Tex-Reiff remplace la dame Sally Granci en tant que membre effectif et la dame Astrid Schütz remplace Mme Anita Tex-Reiff en tant que membre suppléant de la commission.

Le conseil communal, en sa séance du 12 novembre 2021, a désigné les dames Alexandra Dumitru et Alida Huseini Cula comme membres suppléants suite aux démissions du sieur Siavash Ghorbani et de la dame Lyndsay Fofana-Medza. Dans cette séance, le conseil communal a pris connaissance d'un courrier de la part du parti « CSV » informant que le sieur Ludovyk Brassinne (membre effectif) sera remplacé par Mme Claudine Dostert.

Le conseil communal, en sa séance du 18 mars 2022, a pris connaissance d'un courrier de la part du LSAP informant que la dame Fabienne Lombardelli-Kieffer remplace Mme Elisa Salvatore en tant que membre effectif de la commission.

## **2. Réunions**

Les membres de la commission se sont réunies en séance ordinaire à 5 reprises ; à savoir :

No. : 01/2022	en date du	02.02.2022,
No. : 02/2022	en date du	23.05.2022,
No. : 03/2022	en date du	11.07.2022,
No. : 04/2022	en date du	07.12.2022,

pour débattre sur les divers ordres du jour et prendre connaissance de la correspondance leur adressé. Les rapports des différentes réunions précitées ont été transmis à qui de droit.

### **3. Organisations**

#### **I. Cours du Soir**

L'administration communale de Schiffflange organise depuis plusieurs années en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale, Service de la Formation pour Adultes et la commission consultative communale d'intégration, des cours de langues du soir.

En 2021/2022, six cours de langue luxembourgeoise et deux cours de langue anglaise ont été proposés pour la période du mois de septembre 2021 jusqu'au juin 2022.

Ces cours ont eu lieu dans la salle de formation à l'école Albert Wingert, respectivement à la Maison des Générations à Schiffflange.

Il y a eu au total 134 inscriptions de 39 nationalités différentes et 57 apprenants de 20 nationalités différentes ont reçu un diplôme par le Ministère de l'Education Nationale en fin d'année scolaire.

Les cours de langues ont été tenus en présentiel, sous les consignes ministérielles actuellement en vigueur.

#### **II. Fête des cultures**

La Fête des cultures a eu lieu le samedi, 1<sup>er</sup> octobre 2022 de 11.30 à 22.00 heures sur la Place de la Liberté devant l'Hôtel de Ville.

Les 8 associations suivantes avaient offert leurs divers services et spécialités culinaires au public, à savoir :

Green Beach, Schëffleng Hëlleft, Angels for Haïti, Lëtzebuerg Crna Gora asbl, Ass. AMI KU NHOS, asbl Péta-Boules Schiffflange, Société Shime et Mme Kovalenko.

Le programme d'animation a été assuré par les groupes suivants :

Leketh Malako (Afri Drums/Dance), Avant-Garde Dancing Queens (dance mixte), l'Harmonie Municipale, Groupe Kod Evrop, O Cancioneiro do Alto Minho (Folklore portugais), The Black Clouds, Vesna Dance Group (Folklore ukrainien), Concert Gospel et Concert David Brazao.

Cette année, des animations ont été proposées aux enfants, accompagnés par Mme Rafikova. Elle anime un atelier de bricolage.

### **III. Réunions d'information concernant la mise en oeuvre du Pakt vum Zesummeliewen (PvZ)**

Le collège des bourgmestre et échevins, ensemble avec la commission de l'intégration a invité à une réunion d'information destinée au personnel de la commune ainsi qu'à la population schifflangeoise pour leur présenter le switch du Plan communal d'intégration vers le Pakt vum Zesummeliewen.

Ceci a permis de lancer après ces réunions publiques le groupe de pilotage et la CCCI sur une réflexion de comment cibler au mieux les différentes composantes de la population étrangère afin de pouvoir mettre en œuvre des actions retenues dans le cadre du Pakt vum Zesummeliewen.

Ces réunions ont permis à tous les citoyens résidant ou travaillant sur le territoire de la commune de participer activement au vivre-ensemble de leur commune.

La commune est le premier point de repère de toute personne qui arrive dans le pays ou qui change de localité. De ce fait, elle joue un rôle primordial pour assurer un Vivre-Ensemble harmonieux de tous.

Par le « Pakt vum Zesummeliewen » la commune, le SYVICOL et le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région s'engagent dans une collaboration étroite, en vue d'un processus pluriannuel et dynamique qui met l'accent sur la communication, l'accès à l'information et la participation de toutes les personnes résidant ou travaillant sur le territoire de la commune

C'est pourquoi ces réunions d'information sont un moyen important de promouvoir l'intégration et le vivre-ensemble, tout en garantissant l'accès à l'information à tous les citoyens

### **IV. Envoi de lettres personnalisées**

En date du 02 février 2023, la commune en collaboration avec la commission consultative communale d'intégration a envoyé des lettres personnalisées à tous les résidents de nationalité étrangère dès qu'il remplissent les conditions requises afin de les sensibiliser à l'inscription sur les listes électorales.

### **V. Dépliant « Schëffleng 100% »**

Le CEFIS a actualisé le dépliant « Schëffleng 100% » qui a été distribué à tous les ménages schifflangeois.

### **VI. Formation Multiplicateurs**

Depuis les élections communales de 2011, le CEFIS a mis en place des formations de multiplicateurs destinées à des personnes qui peuvent et veulent sensibiliser leur public à s'inscrire sur les listes électorales. Dans la perspective des élections communales, les résidents étrangers ont le droit, sous certaines conditions, de s'inscrire sur les listes électorales pour obtenir le droit de vote.

Un multiplicateur est une personne de référence au sein de sa communauté, de son groupe de référence, de son institution. Il est un pont entre son public et la société

luxembourgeoise Il est en contact direct avec ses membres. Il est impliqué et au courant des enjeux socio-politiques qui se posent en matière de démocratie et droit de vote.

Un multiplicateur permet de diffuser l'information sur le droit de vote aux élections communales par des séances d'information, des discussions dans sa famille, entre ami(e)s, dans divers endroits. La formation des multiplicateurs s'adresse à tout le monde, Luxembourgeois, étrangers, communautaires et non communautaires, jeune et moins jeune, hommes, femmes, ouvrier, cadres supérieurs, etc.

La formation de multiplicateurs a pour objectif de donner différentes compétences aux participants, notamment de connaître le contexte juridique et les conditions légales pour s'inscrire sur les listes électorales communales, de connaître les compétences communales et identifier celles qui sont les plus importantes pour leur public et de communiquer de manière efficace avec leur public pour le convaincre de s'inscrire sur les listes électorales communales.

La commune en collaboration avec la commission consultative communale d'intégration a organisé en date du 28 février 2023 une formation de multiplicateurs.

Pour la commission consultative communale d'intégration

Le Président,



Marc Spautz

Le Secrétaire,



Mandy Manternach